



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



## CONSULTATION SUR DEVIS

### **Etude : amélioration de connaissance des populations nicheuses de busards et courlis cendrés des monts d'Arrée, caractérisation des fonctionnalités nécessaires à ces espèces et des facteurs de perturbation (2017)**

#### **CONTEXTE :**

Dans la Charte du PNRA, il est mentionné à l'orientation 1.1 « garantir une gestion patrimoniale des milieux et espèces remarquables », que le syndicat mixte s'engage à poursuivre les études et inventaires nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes pour l'adaptation des mesures de protection et des plans de gestion.

Espèce patrimoniale, le courlis cendré présente, à l'échelle nationale, des disparités en termes d'évolution de populations, les bretonnes connaissant un déclin marqué depuis plusieurs décennies. L'espèce nécessitant, pour sa reproduction, de vastes étendues de landes et de milieux prairiaux, l'ensemble paysager des monts d'Arrée apparaît comme son dernier bastion dans la région.

Les populations des trois espèces de busards (busard cendré, busard Saint-Martin et busard des roseaux) ne présentent pas le même caractère déclinant, toutefois, il est à noter que la zone des monts d'Arrée constitue actuellement un des derniers grands ensembles français où les populations restent inféodées aux milieux landicoles, sans transfert vers des milieux de substitution, phénomène constaté dans d'autres régions.

Ces constats ont conduits en 2005 et 2006 le Parc naturel régional d'Armorique, opérateur du site Natura 2000 des monts d'Arrée, à lancer deux études, afin de caractériser les densités d'individus nicheurs de ces espèces dans les monts d'Arrée.

Aujourd'hui le Parc a décidé de poursuivre son action de connaissance sur l'état des populations de ces espèces emblématiques. L'objectif principal est donc de réactualiser les données de densités d'individus nicheurs et d'en suivre l'évolution. Cette étude se positionne dans un projet plus vaste d'identification des continuités écologiques du Parc et, également, dans le volet biodiversité d'un observatoire de territoire.

### **LOCALISATION :**

Cette étude se déroulera sur le territoire des monts d'Arrée.

### **CONTENU DE LA MISSION :**

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Améliorer les connaissances des populations nicheuses de l'espèce courlis cendré dans les monts d'Arrée (localisation, fonctionnalités, facteurs de perturbation, fonctionnalité avec le bocage)
- Améliorer les connaissances des populations nicheuses des espèces busard cendré, busard Saint-Martin et busard des roseaux dans les monts d'Arrée (localisation, fonctionnalités, facteurs de perturbation)

Les inventaires seront réalisés par observation visuelle directe.

### **RENDU :**

Le prestataire s'engage à fournir une analyse commentée de la présence des espèces précitées en nidification dans les monts d'Arrée accompagnée de cartographies.

Ces restitutions sont à prévoir au 30 novembre 2017.

Le PNRA est propriétaire l'intégralité des données récoltées au cours de ce travail. Il pourra les utiliser dans le cadre de ses missions de caractérisation des continuités écologiques du territoire.

Le prestataire pourra utiliser les données obtenues (une liste peut être fournie sur demande).

Le prestataire animera avec le Parc une ou deux réunions de restitution auprès des acteurs du territoire.

### **COMPETENCES REQUISES :**

Le prestataire devra posséder de bonnes connaissances ornithologiques.

Le prestataire devra fournir des références similaires de moins de 3 ans. Le candidat devra également indiquer la composition de l'équipe dédiée à la mission.

De même, le prestataire fournira un planning d'intervention détaillé à l'appui de son offre.

**Il sera interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements.**

### **ATTRIBUTION :**

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante et sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées par le PNRA :

- ✓ -critères techniques, méthodologie = 40%

Dont :

- références scientifiques sur ce type de travaux = 10%
- méthode proposée = 20%
- connaissance des gestionnaires locaux et des sites = 10%

- ✓ coût global de la prestation y compris frais annexes : 60 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

Par ailleurs, cette consultation sera engagée par le PNRA sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées.

La mission débutera dès accord et se terminera au 30 novembre 2017.

### **MODALITE DE PAIEMENT :**

Des acomptes seront versés selon le planning suivant :

- 20 % à la notification du devis,
- 30 % après les journées de terrain,
- 50 % à la remise du livrable validé par le PNRA.

### **REMISE DES OFFRES :**

Le dossier comprendra :

- un devis détaillé,
- une note méthodologique sur l'expertise naturaliste et les données SIG et présentant les moyens mis en œuvre à la réalisation de la prestation,
- des références de moins de 3 ans,
- une composition de l'équipe dédiée à la mission.

**Le dossier sera à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 place aux foires, 29590 LE FAOU**

**Date limite de remise des offres : vendredi 19 mai 2017 à 12 H (heure limite de dépôt)**

**Moyens de remise des offres :**

- courrier en recommandé
- dépôt contre récépissé

**CONTACTS :**

- partie technique : Sergueï INGERT ; [serguei.ingert@pnr-armorique.fr](mailto:serguei.ingert@pnr-armorique.fr)

Harmonie COROLLER ; [harmonie.coroller@pnr-armorique.fr](mailto:harmonie.coroller@pnr-armorique.fr)

Jérémie BOURDOULOUS ; [jeremie.bourdoulous@pnr-armorique.fr](mailto:jeremie.bourdoulous@pnr-armorique.fr)

- partie administrative : Marie-Josée LEZENVEN ; [marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr](mailto:marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr)